



HAL
open science

Licence professionnelle Biotechnologies végétales et création variétale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Biotechnologies végétales et création variétale. 2015, Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL. hceres-02038834

HAL Id: hceres-02038834

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038834>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Biotechnologies végétales et création variétale

- Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences du vivant

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Biotechnologies végétales et création variétale*, qui a été ouverte en 2007, est organisée par la Faculté des Sciences et Technologies et le département de Biologie de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL). Une partie des enseignements est dispensée à l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) de Lyon-Dardilly-Ecully. La spécialité assure une formation scientifique dans le domaine des métiers liés à l'amélioration des plantes (plantes de grandes cultures, plantes maraîchères ou ornementales) via l'acquisition de compétences techniques en biotechnologies végétales. La formation a pour objectif de former des techniciens supérieurs et assistants ingénieurs aptes à intégrer des laboratoires privés ou publics dans le secteur des productions végétales. La licence permet d'intégrer chaque année une quinzaine d'étudiants dont la moitié suit la formation en apprentissage et l'autre moitié en formation initiale à temps plein. Ces étudiants sont issus en grande partie de BTS et BTSA, mais aussi d'IUT ou de deuxième année de licence générale.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Biotechnologies végétales et création variétale* est organisée autour d'un tronc commun de cinq unités d'enseignement de 490 heures réparties en cours magistraux, travaux dirigés et dans une proportion importante de travaux pratiques (42 % des heures d'enseignement). La formation propose ainsi quatre unités d'enseignement disciplinaires qui couvrent le domaine de formation avec notamment des enseignements de remise à niveau en biologie végétale en début d'année ainsi qu'une unité d'enseignement portant sur la culture d'entreprise. La réalisation d'un projet tuteuré et un stage en entreprise complètent la formation. La licence ne propose pas d'unité d'enseignement de langues à proprement dit, mais vingt heures d'enseignement d'anglais scientifique qui sont intégrées dans les autres enseignements. Les contenus des enseignements sont en adéquation avec les besoins liés à la nature des emplois et sont dispensés par une équipe pédagogique pluridisciplinaire à laquelle est associé un nombre important de professionnels des secteurs public et privé qui assurent une partie des enseignements.

Le positionnement de la licence professionnelle *Biotechnologies végétales et création variétale* dans l'offre de formation de l'UCBL, mais également au niveau national est original. L'équipe pédagogique a tissé des liens étroits avec la licence de *Biologie* et l'IUT Génie Biologique de l'UCBL afin d'élargir le panel d'étudiants pouvant intégrer cette formation ainsi qu'avec l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) qui propose des stages en adéquation avec les objectifs. De plus, grâce au contexte lyonnais (laboratoires, entreprises), la formation bénéficie d'un environnement scientifique et socioéconomique tout à fait favorable à son développement.

Le pilotage de la LP est assuré par le responsable de la formation en étroite collaboration avec les autres enseignants-chercheurs participant aux enseignements. Le dossier fait état d'une équipe pédagogique formée d'un petit groupe d'enseignants-chercheurs de la Faculté Sciences et Techniques de l'UCBL, un enseignant de langue et un enseignant de l'EPLEFPA. Un grand nombre de professionnels extérieurs des secteurs public et privé est associé à l'équipe pédagogique. Ces professionnels, qui assurent 25 % des enseignements, sont impliqués à plusieurs niveaux dans la formation (recrutement des étudiants, stages, constitution de jurys d'exams, participation au conseil de perfectionnement). Il est à souligner que l'équipe de formation a mis en place un conseil de perfectionnement associant des membres de l'équipe et des membres issus du monde professionnel. Ce conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an afin notamment de faire évoluer la formation au plus près des besoins des professionnels.

Par la nature de la formation, la LP accueille, sur la centaine de dossiers reçus, une quinzaine d'étudiants. Ces étudiants sont principalement issus de BTS ou BTSA (73 %), et dans une moindre mesure d'IUT ou de licence généraliste.

Le taux de réussite reste inférieur à 90 % malgré l'attention portée au recrutement. Les données concernant l'insertion professionnelle des étudiants issus de la formation sont très fournies associant des données de l'enquête de l'UCBL et une enquête réalisée par la formation. Les données de l'enquête de l'université et la typologie des emplois occupés par les diplômés présentées dans le dossier montrent que 70 % des étudiants ont trouvé un emploi à leur niveau et dans le secteur des biotechnologies, ce qui est satisfaisant.

Éléments spécifiques

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | La formation donne une place importante à la recherche. Elle profite en effet d'un environnement scientifique riche dans le domaine de formation notamment grâce à la participation aux enseignements d'enseignants-chercheurs de la Faculté Sciences et Technologies ainsi que de chercheurs ou ingénieurs des secteurs public et privé. |
| Place de la professionnalisation | Les objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles sont clairement présentés dans le dossier. Ainsi, l'organisation de la formation laisse une place importante à la professionnalisation à travers différentes actions telles que la forte proportion de travaux pratiques, la réalisation d'un projet tuteuré sur plateau technologique d'expérimentation, des visites sur sites et une période d'apprentissage en entreprise. |
| Place des projets et stages | La durée de la période en entreprise au minimum de 16 semaines, avec un suivi personnalisé de l'étudiant par un tuteur universitaire ainsi que la réalisation d'un projet tuteuré, permettant de traiter une situation expérimentale réelle en autonomie, assurent une bonne intégration dans le monde du travail. |
| Place de l'international | La formation n'a pas mis en place de partenariats internationaux, cependant elle accueille quelques étudiants étrangers et offre la possibilité de réaliser le stage en entreprise à l'étranger. Malgré un faible nombre d'heures d'enseignement consacré à l'apprentissage de l'anglais, la formation encourage les étudiants à passer la certification TOEIC. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | La formation a mis en place les outils de communication essentiels pour élargir le recrutement et présenter les passerelles existantes avec notamment la licence <i>Biologie</i> et l'IUT Génie Biologique de l'UCBL, le recrutement dans ces filières restant cependant assez faible. Des cours de remise à niveau en biologie végétale en début d'année ont été mis en place pour faciliter la réussite des étudiants. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Le dossier présente peu d'éléments spécifiques à ce sujet. La formation étant organisée sur le rythme des alternants, les non-alternants profitent des périodes d'alternance pour réaliser des dossiers thématiques écrits. La plateforme Spiral développée par l'UCBL permet de mettre en ligne des documents consultables par les étudiants. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation des étudiants se fait classiquement par du contrôle continu (devoirs surveillés, exposés, comptes rendus, réalisation d'un cahier de laboratoire) et des examens terminaux dans chaque unité d'enseignement, ainsi qu'une évaluation du stage et du projet tuteuré par un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Chaque apprenti possède un livret d'apprentissage permettant son suivi au cours de l'année. |
| Suivi des diplômés | La formation réalise sa propre enquête sur le suivi des diplômés, six mois après l'obtention du diplôme. S'ajoute à celle-ci les |

| | |
|--|--|
| | données provenant de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'UCBL qui réalise une enquête 27 mois après l'obtention du diplôme. La typologie des emplois occupés par les diplômés est détaillée dans le dossier et en adéquation avec la formation proposée. Toutefois le taux de réponse à ces enquêtes pourrait être amélioré. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | L'équipe pédagogique a mis en place un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an afin de faire évoluer la maquette en fonction des besoins du secteur professionnel. De plus, l'équipe pédagogique a mis en place un questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants ; ce questionnaire mériterait cependant d'être plus détaillé afin d'obtenir des réponses plus précises et aider réellement au pilotage de la formation. |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation scientifique et technique de qualité.
- Le dynamisme de l'équipe de pilotage et du conseil de perfectionnement.
- La place de la professionnalisation dans la formation.
- Les données qualitatives sur l'insertion professionnelle des diplômés.

Points faibles :

- Le faible recrutement dans les filières locales (licence *Biologie* et IUT Génie Biologique).
- Le taux de réussite perfectible.
- L'assez faible taux de réponse aux enquêtes sur l'insertion professionnelle.
- L'absence des étudiants dans les instances de pilotage.

Conclusions :

La licence professionnelle *Biotechnologies végétales et création variétale* s'appuie sur une équipe pédagogique active qui semble avoir mis en place les outils pour améliorer la formation et assurer la réussite des étudiants, même si tous les étudiants d'une promotion n'obtiennent pas leur diplôme en un an. Le suivi des étudiants diplômés ainsi que l'analyse des chiffres concernant l'insertion professionnelle montrent que la formation est bien construite et répond à un besoin dans ce domaine. Toutefois les taux de réponse aux enquêtes de l'UCBL ou propres à la formation pourraient être améliorés afin d'avoir une meilleure connaissance du devenir des étudiants à l'issue de la formation.

L'activité du conseil de perfectionnement est importante, mais ce dernier gagnerait à intégrer un ou des étudiants dans son organisation. Le questionnaire d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants mis en place par l'équipe pédagogique mériterait d'être amélioré. Toutefois ces deux éléments sont des atouts que l'équipe pédagogique devrait continuer de développer afin de faire évoluer la maquette de la formation au plus près des besoins du bassin d'emploi.

Observations de l'établissement

Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73
Fax : 04 72 44 80 05
Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Licence professionnelle :
Biotechnologies végétales et création variétale
S3LP 1600 10194

Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur Le Directeur de la section des formations

Le responsable de la formation et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES.

Nous avons quelques éléments de réponse à apporter.

- Le recrutement des apprenants dans les filières locales est effectivement faible. Il est toutefois assez régulier pour les candidats provenant de DUT. Ceci résulte surtout d'un nombre limité de candidatures locales malgré la présence à différents salons et forums locaux. Le recrutement a cependant une large couverture nationale, ce qui paraît plutôt positif.
- Le taux de réussite à licence professionnelle a été effectivement relativement faible certaines années. Malgré une sélection attentive des étudiants, quelques-uns ne sont pas investis suffisamment dans cette formation qui repose sur une base théorique et conceptuelle importante liée à sa thématique et est donc difficile. Des abandons ou désintérêts pour la formation ont été occasionnellement notés. La sélection des candidats est dorénavant menée avec plus de vigilance notamment pour certains cursus identifiés à plus fort risques.
- La présence d'étudiants au comité de perfectionnement est effectivement intéressante et a déjà été discutée mais n'a eu lieu que de façon exceptionnelle en raison du calendrier des réunions défini hors des périodes d'enseignement pour bénéficier de la présence des enseignants et des professionnels. Des efforts seront réalisés pour faciliter la présence d'étudiants à ce comité.

Nous nous emploierons à corriger également les divers autres points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne.

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY
Le Vice-président du CEVU
Philippe LALLE

